

## LE PLU POUR LES NULS

## Les Contraintes à prendre en considération

PLU Cabriès

 n°3  
09/11/2016

<b>Environnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Natura 2000</b> : recouvre uniquement le bassin du Réaltor. Le réseau Natura 2000 a pour objectif de favoriser le maintien de la biodiversité en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles.</li> <li>- <b>ZNIEFF</b> : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique - présence d'espèces ou association d'espèces remarquables ou des milieux rares. « Bassin du Réaltor » d'une part et « Plateau de l'Arbois – chaîne de Vitrolles-Plaine des Milles » d'autre part.</li> <li>- <b>PIG</b> : Projet d'Intérêt Général. Objectifs : protection des paysages remarquables, protection de la nature et protection des eaux souterraines et superficielles. Il détermine la mise en place d'actions de gestion de l'agriculture, de la forêt et de l'accueil du public.</li> </ul>
<b>Risque Inondation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il n'existe pas de Plan de Prévention du risque Inondation (PPRI) concernant la commune. Néanmoins l'aléa inondation est bien présent.</li> <li>- Cabriès dispose cependant d'une étude hydraulique de cartographie de l'aléa inondation de 2015. Il s'agit d'une simulation des hauteurs et vitesses maximales des eaux. Les zones d'aléa « fort » résultent de fortes vitesses en fond de vallon. Les nombreux busages dans le centre de Calas peuvent entraîner des débordements et des ruissellements dans le centre urbain.</li> </ul>
<b>Risque Industriel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il existe 2 entreprises classées Installations Classées Pour l'Environnement (ICPE)</li> <li>- Un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) a été approuvé en octobre 2015 pour l'entreprise EPC France. Le PLU doit prendre en compte les 3 zones réglementaires définies dans ce PPRT</li> </ul>
<b>Risque Feux de forêt</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La commune est située en zone sensible avec un risque élevé sur le plateau de l'Arbois</li> <li>- Ce risque est aggravé par l'habitat diffus et la présence d'axes routiers à fort trafic traversant les massifs boisés.</li> <li>- Ceci impose de :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proscrire l'urbanisation diffuse</li> <li>- Renforcer l'obligation légale de débroussaillage</li> <li>- Développer le réseau hydraulique spécifique à la défense incendie</li> </ul> </li> </ul>
<b>Autres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les grands axes routiers (A51, RD60A, RD60D, RD9) et ferrés (TGV) sont le support de <b>transports de matières dangereuses</b> et exposent la population à ce risque.</li> <li>- L'ensemble de la commune est soumis au risque de <b>mouvement différentiel de terrain</b> (retrait/gonflement des argiles) de « faiblement à moyennement exposé ». Ce risque ne génère pas d'inconstructibilité.</li> <li>- Cabriès est située en zone de <b>sismicité</b> modérée (les aléas sismiques y sont à peine perceptibles par les habitants)</li> </ul>

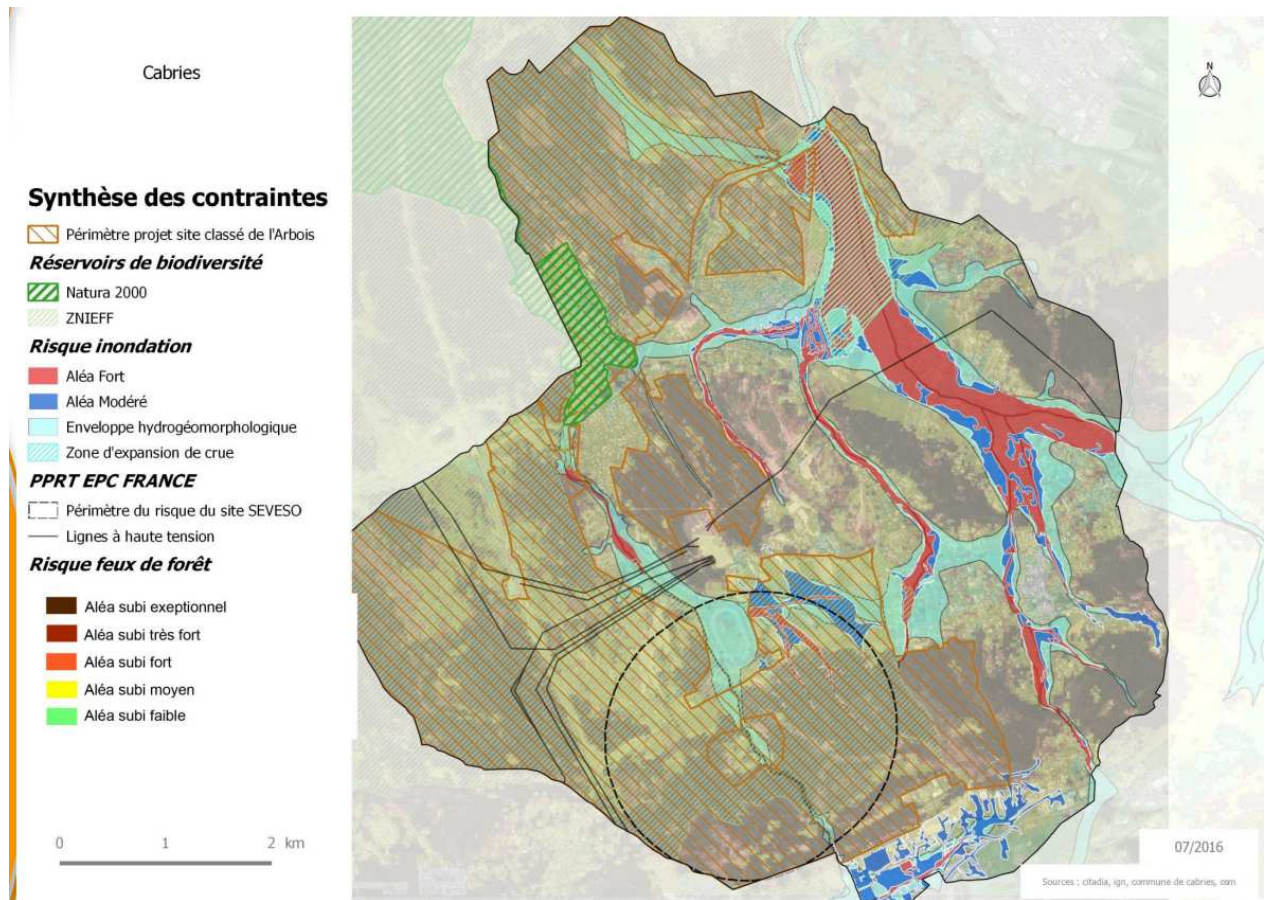
Voir au recto la carte de « synthèse des contraintes »

Pour en savoir plus : sur demande l'ADSR met à disposition le projet de PLU de Cabriès



# ADSR

ASSOCIATION DE DÉFENSE DU SITE DU RÉALTOR ET DE SON ENVIRONNEMENT



Fin du Document